Règlement de participation aux ateliers
Peinture sur coloquinte ou encre

Date et Horaire : samedi 28 novembre 2026, de 17h30 à 19h30, pendant l'After.

Article 1 : Inscription et Conditions de Participation

- La participation aux ateliers est **gratuite** et ouverte à tous, sous réserve des places disponibles :
  - **Atelier peinture sur coloquinte** animé par Aude Machefer : **10 places, à partir de 15 ans** ;
  - **Atelier encre**, technique à la manière d'Aude Machefer, animé par Sylvie Chiffre-Vandomme : **14 places**.
- Les inscriptions se font directement pendant le festival de l'Automnale des Arts, auprès des bénévoles, du samedi 21 novembre 2026 14h30 au vendredi 27 novembre 2026 18h00.

Article 2 : Déroulement de l'Atelier

- Les ateliers débuteront à 17h30 et se termineront à 19h30.
- Les participants sont attendus à partir de 17h15. Toute personne qui ne serait pas présente à 17h25 est susceptible d'être remplacée par une autre personne sur liste d'attente.
- Les participants s'engagent à respecter les horaires et les consignes de l'animateur pour garantir le bon déroulement de l'atelier.

Article 3 : Matériel

Le matériel nécessaire aux ateliers est fourni gratuitement par l'organisation. Les participants sont toutefois libres d'apporter leurs propres fournitures s'ils le souhaitent.

Article 4 : Comportement et Respect des Lieux

Les participants doivent adopter un comportement respectueux envers les autres participants et les animateurs et veiller à maintenir les lieux propres.

Article 5 : Responsabilité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou détérioration d'objets personnels durant l'atelier.

Article 6 : Acceptation du Règlement

La participation à un atelier implique l'acceptation pleine et entière de ce règlement.

Inscription

Peinture sur coloquinte ou encre

Date et Horaire : samedi 28 novembre 2026, de 17h30 à 19h30, pendant l'After.

Nom : _____

Prénom : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

- ☐ Peinture sur coloquinte (dès 15 ans)
- ☐ Encre

Adhésion au présent règlement

Signature avec « Bon pour accord »